

Samedi 4 mai 2024 – 20^{ème} jour de la préparation

13 mai 1917 : « *Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu’Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ?* » »

Les souffrances de la vie quotidienne

Après avoir rappelé aux trois petits bergers l’existence du Ciel et du purgatoire (14^{ème} et 15^{ème} jours de la préparation), la Sainte Vierge leur demanda : « *Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu’Il voudra vous envoyer, en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs ?* » C’est la seule fois où Notre-Dame s’exprime sous forme de question. L’Ange avait toujours utilisé un ton impératif dans ses instructions. Ici, Notre-Dame demandait le consentement des petits voyants. Lucie n’hésita pas et répondit pour eux trois : « *Oui, nous le voulons* ». La Sainte Vierge leur indiqua alors les conséquences de ce choix : « *Vous aurez alors beaucoup à souffrir, mais la grâce de Dieu sera votre réconfort.* »

C’est ainsi que Notre-Dame révéla le premier élément concernant la dévotion à son Cœur Immaculé, à savoir les prières et les sacrifices pour la conversion des pécheurs.

Une confirmation des enseignements de l’Ange

La Sainte Vierge confirmait en quelque sorte les enseignements que, par trois fois, l’Ange avait donnés aux trois petits bergers l’année précédente.

En effet, la prière apprise par l’Ange, lors de sa première apparition, se termine par : « *Je Vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas, qui ne Vous aiment pas.* »

Au cours de sa deuxième apparition, il leur demanda : « *Offrez constamment au Très-Haut des prières et des sacrifices. (...) De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs. (...) Surtout, acceptez et supportez, avec soumission, les souffrances que le Seigneur vous enverra.* »

Enfin, lors de sa troisième apparition, il leur apprit une deuxième prière se concluant de la façon suivante : « *Par les mérites infinis de son très Saint Cœur [de Jésus] et du Cœur Immaculé de Marie, je Vous demande la conversion des pauvres pécheurs.* »

Ainsi, à chacune des quatre premières apparitions de Fatima de 1916 et 1917, l’Ange ou Notre-Dame demandèrent aux trois petits voyants de prier ou de faire des sacrifices pour la conversion des pécheurs. Notons aussi que la Sainte Vierge employa exactement la même expression que l’Ange pour définir le but de ces sacrifices : « *en acte de réparation pour les péchés par lesquels Dieu est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs.* »

Une préoccupation permanente

De plus, non seulement Notre-Dame répéta clairement, au cours de sa première apparition, ce que l'Ange avait dit l'année précédente, mais, elle revint plusieurs fois sur le sujet dans les apparitions suivantes.

Le 13 juillet, Notre-Dame, rappela aux petits voyants la nécessité de faire des sacrifices, puis leur apprit une prière pour obtenir la conversion des pécheurs : « *Sacrifiez-vous pour les pécheurs, et dites souvent, spécialement chaque fois que vous ferez un sacrifice : "Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie"* ». Puis, après leur avoir confié le secret, elle leur apprit une deuxième prière pour obtenir le salut des pécheurs : « *Quand vous récitez le chapelet, dites après chaque mystère : "Ô mon Jésus, pardonnez-nous. Préservez-nous du feu de l'enfer, conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui en ont le plus besoin"* ».

Enfin, le 19 août, Notre-Dame leur fit cette recommandation : « *Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. Car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* »

Dans ses deux dernières apparitions, Notre-Dame ne revint pas sur le sujet. Elle n'en aura donc parlé que dans trois de ses apparitions. Malgré tout, sur les neuf apparitions de 1916 et 1917, le sujet fut abordé six fois et figure dans chacune des quatre prières enseignées. On le voit : c'est vraiment une préoccupation permanente des deux envoyés du Ciel. On comprend dès lors que Lucie ait pu dire au père Mc Glynn : « *La conversion des pécheurs, et le retour des âmes à Dieu. Cette idée a été répétée dans toutes les apparitions ; c'est pourquoi je considère que c'est l'essentiel du message* ». (Voir 7^e méditation)

Les sacrifices demandés

La Sainte Vierge et l'Ange ne se sont pas contentés de demander des sacrifices ; ils ont aussi donné quelques précisions sur les sacrifices à faire.

L'Ange définit les sacrifices (2^e apparition) comme « *tout ce que l'on peut offrir* » ou encore « *les souffrances que le Seigneur nous envoie.* » Si la première expression peut inclure des sacrifices que l'on s'impose, la deuxième expression par contre signifie clairement que les sacrifices demandés sont ceux que nous ne choisissons pas. Ce sont donc toutes les souffrances physiques dont nous sommes affectés et toutes les contrariétés ou souffrances morales que nous rencontrons.

Notre-Dame les définit de la même façon : « *toutes les souffrances que Dieu voudra vous envoyer* ». Encore une fois, elle confirme donc ce qu'a dit l'Ange l'année précédente.

Ainsi, les sacrifices demandés ne sont pas des pénitences que nous nous imposerions, mais l'acceptation des croix que nous rencontrons sur notre chemin.

Les précisions de Notre-Seigneur

Plus tard, Notre-Seigneur précisa Lui-même les sacrifices qu'Il désirait. Dans une lettre du 28 février 1943, sœur Lucie confia à Monseigneur Feirrer qui fut un de ses conseillers spirituels :

Voici la pénitence que le Bon Dieu demande aujourd'hui : c'est le sacrifice que chacun doit s'imposer à soi-même pour mener une vie de justice dans l'observance de sa loi. Et Il désire que l'on fasse connaître clairement cette voie aux âmes, car beaucoup donnent au mot "pénitence" le sens de grandes austérités, et comme elles ne se sentent ni force ni générosité pour cela, elles se découragent et se laissent aller à une vie de tiédeur et de péché.

Du jeudi au vendredi, me trouvant dans la chapelle avec la permission de mes supérieures, à minuit, Notre-Seigneur me dit : « Le sacrifice qu'exige de chacun l'accomplissement de son propre devoir et l'observance de ma loi, voilà la pénitence que je demande et que j'exige maintenant ».

Deux mois plus tard, dans une lettre du 4 mai 1943, elle confia au père Gonçalves, un autre de ses directeurs spirituels qui avait été envoyé au Mozambique deux ans plus tôt :

Il désire que l'on fasse comprendre aux âmes que la véritable pénitence qu'Il veut et exige maintenant consiste avant tout dans le sacrifice que chacun doit s'imposer pour accomplir ses propres devoirs religieux et matériels.

Les sacrifices demandés sont donc les efforts que nous devons faire pour :

- observer la loi de Dieu, notamment la loi morale,
- respecter les exigences de sa justice,
- accomplir son devoir d'état quotidien.

Il n'y a donc aucune pénitence que nous nous imposerions délibérément.

Et sœur Lucie le confirmera de nombreuses fois, notamment à John Haffert, le fondateur de l'Armée bleue : « *Par sacrifice, Notre-Dame a dit qu'elle entendait l'accomplissement loyal du devoir d'état quotidien de chacun. (...) Nous devons prier afin d'obtenir les forces pour être capables d'accomplir notre devoir quotidien.* »

Voici également ce qu'elle écrivit à Monseigneur Palha :

La pénitence du devoir d'état accompli parfaitement, voilà ce que Notre-Dame réclame. Il y a des âmes qui pensent à de grandes mortifications extraordinaires, à des macérations, dont elles ne se sentent pas capables, si bien qu'elles perdent courage. Lorsque Notre-Dame exige la pénitence, Elle parle de l'exact accomplissement du devoir d'état : c'est cela la sainteté.

Cela ne signifie nullement qu'il ne faut pas, de temps en temps, s'imposer des pénitences. Les petits voyants ne manquaient aucune occasion de faire des sacrifices. Voici ce que rapporte Lucie dans son premier mémoire :

Jacinthe prit tellement à cœur les sacrifices pour la conversion des pécheurs qu'elle ne laissait passer aucune occasion. Il y avait quelques enfants, fils de deux familles de Moita, qui passaient de porte en porte à mendier. Nous les rencontrâmes un jour alors que nous allions avec notre troupeau. En les voyant, Jacinthe nous dit : « Donnons notre goûter à ces pauvres enfants pour la conversion des pécheurs ! » Elle courut le leur porter.

Lucie rapporte de nombreux épisodes analogues dans ses mémoires. Mais ces sacrifices volontaires, s'ils ont bien sûr une grande valeur pour obtenir la conversion des pécheurs, ce ne sont pas ceux qui sont demandés par Dieu. Et c'est bien comme cela que les petits voyants l'ont compris. Voici comment ils réagirent après la deuxième apparition de l'Ange : « *Dès ce moment, nous avons commencé à offrir au Seigneur tout ce qui nous mortifiait, mais sans chercher à nous imposer des pénitences particulières.* »

Cette pratique est donc simple et accessible à tout le monde. Il ne s'agit pas de s'imposer des mortifications ou de réciter de nombreuses prières. Non ! Ce que le Ciel nous demande, c'est d'accomplir honnêtement notre devoir d'état, de respecter la loi divine, d'accepter avec humilité tous les efforts que cela demande et d'offrir ces efforts pour obtenir la conversion des pécheurs et pour réparer les outrages commis envers les cœurs de Jésus et de Marie. Pour cela, nul n'est besoin d'une compétence particulière ou d'une volonté surhumaine, même si cela demande une volonté solide.

Une dévotion parfaitement évangélique

Cette pratique d'offrir des sacrifices pour obtenir le salut des pécheurs est parfaitement conforme à l'esprit de l'Évangile. Car Dieu s'est incarné pour sauver les pécheurs et le Christ a souffert pour sauver les pécheurs. Le message de Notre-Dame n'est donc qu'un rappel de l'enseignement de l'Église depuis toujours.

Il n'y a d'ailleurs pas qu'à Fatima que le Ciel rappela cet enseignement. À peu près à la même époque, le 23 mars 1921, à Poitiers, Notre-Seigneur confia à sœur Josefa Ménéndez :

Écoute, Josefa. Il y a des âmes chrétiennes et même pieuses qu'une attache suffit parfois à ralentir dans le chemin de la perfection. Mais l'offrande qu'une autre Me fait de ses actions, unies à mes Mérites infinis, leur obtient de sortir de cet état et de reprendre leur course en avant.

Beaucoup d'autres aussi vivent dans l'indifférence et même le péché. Aidées de la même manière, elles retrouvent la grâce et se sauveront un jour.

D'autres encore, et bien nombreuses, sont obstinées dans le mal et aveuglées par l'erreur. Elles se damneraient, si les supplications d'une âme fidèle n'obtenaient que la grâce touche enfin leur cœur. (Tiré de Un appel à l'amour)

Alors, comprenons bien le sens des efforts que nous demande le Ciel. Et chaque fois que nous sommes devant une souffrance de la vie quotidienne, offrons-la pour la conversion des pécheurs si possible en récitant la première prière enseignée par Notre-Dame. Et si nous ne pensons pas à la dire sur le moment disons-la au moment de notre prière du soir pour offrir toutes les souffrances de la journée à cette intention.

NOTA BENE :

1. Prier le chapelet :
 - Pour les pèlerins qui prient le chapelet quotidiennement : avoir cette prochaine consécration de soi-même au Cœur Immaculé de Marie comme intention générale ;
 - Pour ceux qui n'ont pas encore l'habitude de dire le chapelet quotidiennement : une dizaine avec cette même intention générale de sa prochaine consécration.
2. Offrir à Dieu 1 sacrifice pour la conversion des pécheurs, et la nôtre en particulier.
3. Dire les 4 prières de l'Ange et de Notre-Dame de Fatima pour la conversion des pécheurs :
 - a. (Prière d'oraison pendant la journée) : « *Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je Vous aime, et je Vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui ne Vous aiment pas* ». L'Ange de la Paix, printemps 1916.
 - b. (Prière d'oraison pendant la journée et après chaque communion) : « *Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je Vous adore profondément et je Vous offre les Très Précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ présent dans tous les tabernacles de la terre, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est Lui-même offensé. Et par les mérites infinis de Son Très Saint Cœur et du Cœur Immaculé de Marie, je Vous demande la conversion des pauvres pécheurs* ». L'Ange de la Paix, automne 1916.

- c. (Lorsque l'on fait un sacrifice) : « *Ô Jésus, c'est par amour pour Vous, pour la conversion des pécheurs, en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie, et pour le Saint-Père* ». Notre-Dame, 13 juillet 1917 (et Jacinthe qui a rajouté « *et pour le Saint-Père* »).
- d. (Après chaque mystère du chapelet) : « *Ô mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au Ciel toutes les âmes, secourez surtout celles qui ont le plus besoin de Votre sainte miséricorde* ». Notre-Dame, 13 juillet 1917.

Bienheureux François et Jacinthe, *priez pour nous !*

Saint Michel Archange, gardien de la France, *priez pour nous !*

Cœur Sacré de Jésus, espoir et salut des nations, *priez pour nous !*